

ufolep

Règlement technique 2019

Section Karting UFOLEP

Pour plus de renseignements :

UFOLEP – 3, Rue Récamier -75341 Paris Cedex 07

Tel : 01 43 58 97 71

Mail : bgallet.laligue@ufolep-usep.fr & contact@solokart.com



le 21/12/18

[Handwritten signature]

ufolep

L'UFOLEP souhaite développer autour du Karting un projet éducatif ouvert au plus grand nombre sans aucune distinction. Chaque pilote doit pouvoir trouver la pratique qu'il souhaite au sein de l'UFOLEP en fonction de ses moyens. Sa participation aux activités proposées par son club sera toujours désintéressée. La pratique du karting proposée peut se décomposer en deux parties : L'une dite Pratique Liberté propose au pilote UFOLEP d'évoluer sur les circuits, en respectant le règlement sportif technique sans aucune visée compétitive. Afin de favoriser les échanges, l'UFOLEP organise à chacun de ses échelons des rencontres permettant aux pilotes de se mesurer au sein de catégories fixées par le règlement technique qui vont aboutir à des classements et sont basées sur les rencontres. Cette pratique est dite compétitive.

Ce règlement est la déclinaison par l'UFOLEP du règlement international CIK/FIA.

Le règlement national karting et ses dispositions particulières ne peuvent en aucun cas contredire ou se substituer à l'ensemble des textes statutaires et règlements applicables à toutes les activités pratiquées à l'UFOLEP.

Chaque organisateur aura la possibilité d'adapter ce règlement en fonction des caractéristiques propres à sa manifestation à travers un règlement particulier validé par la CNS.

Tout organisateur devra faire viser son règlement particulier par la CN.

Censé connaître l'ensemble des règlements techniques du kart piste, tout pilote est responsable de la conformité de son matériel et doit se soumettre, sans restriction aux décisions de l'autorité sportive.

Ces textes sont disponibles sur <http://www.cns.ufolep.org/kart>

Toute compétition pratiquée sous l'égide de l'UFOLEP devra respecter les différentes dispositions dictées par notre fédération sous peine d'annulation auprès des instances préfectorales et de la nullité de l'assurance manifestation sportive.

Les membres de la Commission Nationale Sportive Kart Piste :

Bruno CORBILLE : Responsable CNS karting piste
Jérôme LAVILLE : Responsable technique national
Jean marie CAROF : Responsable formation
Michel FEVRES : Responsable communication

Contact : Responsable Technique National : Jérôme Laville – lkskarting@free.fr



ufolep



MINI

Mini 4 Temps

Age : à partir de 7 ans révolus

POIDS MINIMUM : 90 kg (kart complet avec pilote en tenue)

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

Marque libre type mini. Largeur maximum 1200mm. Freins mécaniques ou hydrauliques.

Tube Ø28mm./ Arbre arrière Ø25mm ou 30mm deux paliers. /Normes sécurité obligatoires.

Spoiler arrière obligatoire. / Magnésium, titane, kevlar ou fibre de carbone sont interdits.

Jantes : AV : 5X110/115mm et AR : 5X140/150mm

PNEUMATIQUES (voir annexe 3) **Pneus pluie interdits**

TRANSMISSION : rapport unique

HONDA : 16 x 68 / SUBARU : 16 x 63

MOTEURS :

Régulateur électronique obligatoire SUBARU EX 13 et HONDA GX 120cc

Plombage UFOLEP obligatoire

HONDA GX 120cc 4 temps 4 CV Origine plombé UFOLEP Monocylindre refroidi par air avec démarreur et embrayage centrifuge (démarrage par lanceur à ficelle)

SUBARU EX 13 ou **WORMS EX 13** (ces deux moteurs sont identiques en tout point seul le nom change) 126cc
4 temps 4 CV Origine plombé UFOLEP - Monocylindre refroidi par air avec démarreur et embrayage centrifuge (démarrage par lanceur à ficelle)

BOUGIES : NGK BR4/5/6 HS. -**GICLEUR UNIQUE :** 68 ou 70

Système de coupure rapide d'allumage obligatoire

A tout moment de l'épreuve la quantité d'huile de lubrification dans le moteur ne doit pas être inférieure à 350ml, sans tolérance. (Contrôlé par vidange du moteur par les bouchons de vidange).



ufolep



MINI

Mini 2 Temps

Age : à partir de 7 ans révolus

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

Marque libre type mini. Largeur maximum 1200mm.

Tube Ø28mm.

Frein mécanique ou hydraulique disque plein.

Arbre arrière Ø25mm ou 30mm deux paliers.

Normes sécurité obligatoires.

Spoiler arrière obligatoire.

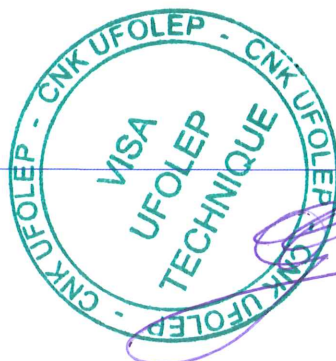
Magnésium, titane, kevlar ou fibre de carbone sont interdits

Jantes : AV : 5X110/115mm et AR : 5X140/150mm

PNEUMATIQUES (voir annexe 3) **Pneus pluie interdits**

MOTEURS :

- **TOUS MOTEURS 2 TEMPS 60CC strictement d'origine**
- **MOTEUR 125CC MICRO MAX strictement d'origine**



ufolep